

Quatrième partie

L'offre de formation professionnelle qualifiante et certifiante dans le spectacle vivant

Juillet 2014

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant édite annuellement un tableau de bord statistique composé de quatre parties :

1^{ère} partie Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant

Source : Groupe Audiens

2^{ème} partie Les salariés intermittents du spectacle vivant

Source : Pôle emploi

3^{ème} partie La formation professionnelle continue dans le spectacle vivant

Source : Afdas

4^{ème} partie L'offre de formation professionnelle qualifiante et certifiante dans le spectacle vivant

Source : CPNEF-SV

➤ [Retrouver la totalité du tableau de bord sur le site www.cpnefsv.org](http://www.cpnefsv.org)

Conception et réalisation :

CPNEF-SV

Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant

Edition :

Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

Sommaire

Chiffres clésp.4

Champ et nature des indicateurs.....p.5

1^{ère} partie - Caractéristiques de l'offre de formation.....p.6

Tableau 1 : répartition des formations par types d'activités et par domaines professionnelsp.6

Tableau 2 : répartition des formations selon l'autorité de tutelle.....p.7

Tableau 3 : répartition des formations par niveaux.....p.8

Tableau 4 : répartition des formations par modes d'accessibilité.....p.9

Tableau 5 : répartition des formations en alternance.....p.9

2^{ème} partie - Répartition géographique des organismes et de l'offre.....p.10

Carte 1 : répartition géographique des organismes de formations.....p.10

Carte 2 : répartition régionale de l'ensemble des formations.....p.11

Carte 3 : répartition régionale des formations artistiques.....p.12

Carte 4 : répartition régionale des formations techniques.....p.13

Carte 5 : répartition régionale des formations administratives.....p.14

Annexes :

Liste des principales certifications.....p.15

Les formations certifiantes selon leur niveau de qualification..... p.16

Chiffres clés – au 1^{er} juillet 2014

390 formations professionnelles initiale et continue sont répertoriées :

- 283 formations certifiantes¹
- 107 formations qualifiantes

211 sont des formations artistiques (54 %)

125 sont des formations techniques (32 %)

54 sont des formations administratives (14 %)

199 formations sont proposées par des organismes de formation, publics ou privés.

87 formations sont proposées par le Ministère chargé de la culture (dont 25 DNSP) et 74 par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Tous domaines confondus, on compte :

- 4 formations de niveau V, toutes techniques
- 66 formations de niveau IV, dont 38 techniques
- 113 formations de niveau III, dont 76 artistiques
- 53 formations de niveau II, dont 34 artistiques
- 47 formations de niveau I, dont 22 administratives

92 formations sont accessibles en formation initiale

103 formations sont accessibles en formation continue

181 formations sont accessibles selon les deux voies

94 formations sont accessibles en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) :

- 27 formations artistiques
- 48 formations techniques
- 19 formations administratives

Les régions comptant le plus d'organismes de formation implantés sont :

- Île-de-France (79)
- Rhône-Alpes (24)
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (21)

L'offre de formation est également la plus forte dans ces trois régions.

¹ Les formations certifiantes correspondent aux diplômes d'Etat, aux titres professionnels inscrits au RNCP et aux CQP

Champ et nature des indicateurs

Les indicateurs présentés sont issus de l'exploitation du répertoire des formations professionnelles de la branche du spectacle vivant au 1^{er} juillet 2014.

Ce répertoire est un outil d'information et d'orientation créé par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications. Il recense les formations de longue durée, d'environ 400 heures, initiales ou continues, préparant aux métiers du spectacle vivant.

Les formations qui y figurent sont inscrites de façon volontaire et non obligatoire par les organismes (écoles, établissements...). Ainsi, certaines formations existantes peuvent ne pas y figurer.

Bien que non exhaustives, les données issues de ce répertoire proposent une photographie partielle mais néanmoins indicative de l'offre de formation professionnelle existante.

A noter : ce sont les offres de formation qui sont comptabilisées et non les maquettes.

Exemple : le DNSP comédien est comptabilisé autant de fois qu'il est proposé sur le territoire.

Deux types de formations longues sont présentées dans le répertoire

➤ Les formations certifiantes

Il s'agit de formations à visée professionnelle qui font l'objet d'une validation par le biais de la délivrance d'une certification.

Les formations certifiantes sont de 3 types :

- les diplômes, délivrés au nom de l'État (via les ministères) ;
- les titres professionnels, enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), délivrés par des organismes de formation publics ou privés ;
- les CQP (Certificats de Qualification Professionnelle), délivrés par la CPNEF-SV.

➤ Les formations qualifiantes

Il s'agit de formations à visée professionnelle dont les modes de validation des acquis ne visent pas formellement l'obtention d'une certification.

Les formations qualifiantes sont :

- des formations visant un métier, un emploi ou une qualification reconnus par la branche (dans les conventions collectives) ;
- des formations de longue durée c'est-à-dire de plus de 400 heures (à quelques exceptions près).

Hors champ

Ne sont pas comptabilisées ici :

- les formations généralistes qui ne visent pas spécifiquement un métier du spectacle vivant ;
- les formations de courte durée (stages de formation continue).

1^{ère} partie - Caractéristiques de l'offre de formation

Tableau 1 : répartition des formations par type d'activité et par domaine professionnel

Activités	Domaines	Nb. de formations certifiantes	Nb. de formations qualifiantes	Total
Activités artistiques	1. Art dramatique	22	19	41
	2. Danse	11	11	22
	3. Musique (instrumentale)	33	11	44
	4. Chant	5	8	13
	5. Art du cirque - Art visuel	5	1	6
	6. Autres activités artistiques	1	1	2
	7. Formation et accompagnement artistique	76	7	83
	Total	153	58	211
Activités technico-artistiques	1. Régie, machinerie, plateau, accessoires	18	5	23
	2. Eclairage	13	4	17
	3. Son	18	15	33
	4. Audiovisuel - Vidéo	1	1	2
	5. Décor	11	6	17
	6. Costume	20	3	23
	7. Coiffure, maquillage	5	5	10
	Total	86	39	125
Activités administratives	1. Direction, administration, production	37	9	46
	2. Communication, fonctions commerciales	7	1	8
	3. Accueil	0	0	0
	Total	44	10	54
Total général		283	107	390

Source : CPNEF-SV / OPMQ-SV - juillet 2014

Tableau 2 : répartition des formations selon l'autorité de tutelle

	Nombre de formations
Ministère de la culture et de la communication	87
DNSP	25
Diplôme d'Etat	58
Certificat d'aptitude	4
Ministère de la culture et de la communication / Ministère de l'éducation nationale	17
DMA	16
BATC	1
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	74
BTS	0
DEUST	2
Diplôme d'ingénieur	1
Diplôme universitaire	12
DTMS	12
Licence professionnelle	15
Master	2
Master professionnel	28
Mastère spécialisé	2
Ministère de l'éducation nationale	8
Bac professionnel	1
Brevet de technicien	4
BMA	2
CAP	1
Ministère de la jeunesse et des sports	4
BPJEPS	4
Branche professionnelle : CPNEF-SV	1
CQP	1
Organismes de formation privés ou publics	199
Titre professionnel inscrit au RNCP	79
Certificat de formation	89
Diplôme d'établissements	28
Autres	3
TOTAL	390

Source : CPNEF-SV / OPMQ-SV - juillet 2014

Tableau 3 : répartition des formations par niveau

	Artistique	Technique	Administratif	Total
Sans niveau défini	58	39	10	107
Niveau V	0	4	0	4
Niveau IV	25	38	3	66
Niveau III	76	31	6	113
Niveau II	34	6	13	53
Niveau I	18	7	22	47
TOTAL	211	125	54	390

Source : CPNEF-SV / OPMQ-SV - juillet 2014

En France, les formations certifiantes (diplômes et titres professionnels) se voient attribuer un niveau au moment de l'enregistrement dans le RNCP².

Le niveau de certification est déterminé en fonction de la qualification professionnelle visée c'est-à-dire en fonction des capacités requises, des connaissances théoriques, des savoir-faire pratiques, des responsabilités et de l'autonomie... Le niveau ne renvoie donc pas à la durée d'étude.

Les niveaux sont présentés dans un ordre croissant du V (niveau le plus bas) au I (niveau le haut).

Exemples : positionnement de quelques diplômes

V : CAP, BEP

IV : Baccalauréat, brevet de technicien, BMA

III : BTS, DUT, DE

II : Licence professionnelle, DNSP

I : Master, Mastère spécialisés, Doctorat

² Répertoire national des certifications professionnelles

Tableau 4 : répartition des formations par mode d'accessibilité

Modes d'accessibilité	En nb	En %
Accessibles uniquement en formation initiale	92	23,6
Accessibles uniquement en formation continue	103	26,4
Accessibles selon les 2 voies	181	46,4
N.C.	14	3,6
Total	390	100

Source : CPNEF-SV / OPMQ-SV - juillet 2014

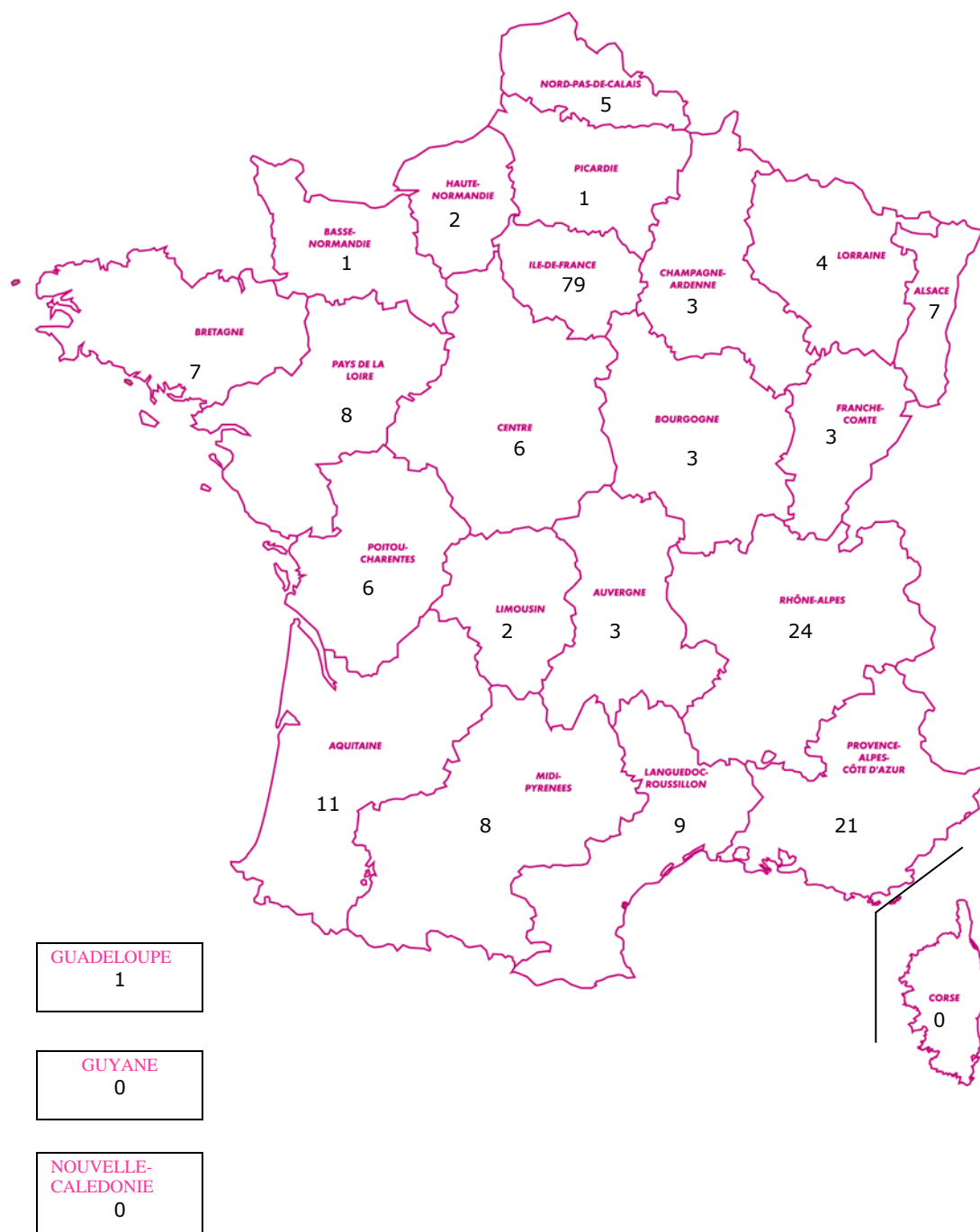
Tableau 5 : répartition des formations en alternance

Activités	Domaines	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Total alternance
Activités artistiques	1. Art dramatique	2	4	6
	2. Danse	2	1	3
	3. Musique (instrumentale)	0	0	0
	4. Chant	1	1	2
	5. Art du cirque - Art visuel	4	1	5
	6. Autres activités artistiques	1	2	3
	7. Formation et accompagnement artistique	2	6	8
	Total	12	15	27
Activités technico-artistiques	1. Régie, machinerie, plateau, accessoires	5	8	13
	2. Eclairage	2	7	9
	3. Son	3	10	13
	4. Audiovisuel - Vidéo	0	1	1
	5. Décor	0	2	2
	6. Costume	3	5	8
	7. Coiffure, maquillage	0	2	2
	Total	13	35	48
Activités administratives	1. Direction, administration, production	4	13	17
	2. Communication, fonctions commerciales	0	2	2
	3. Accueil	0	0	0
	Total	4	15	19
Total général		29	65	94

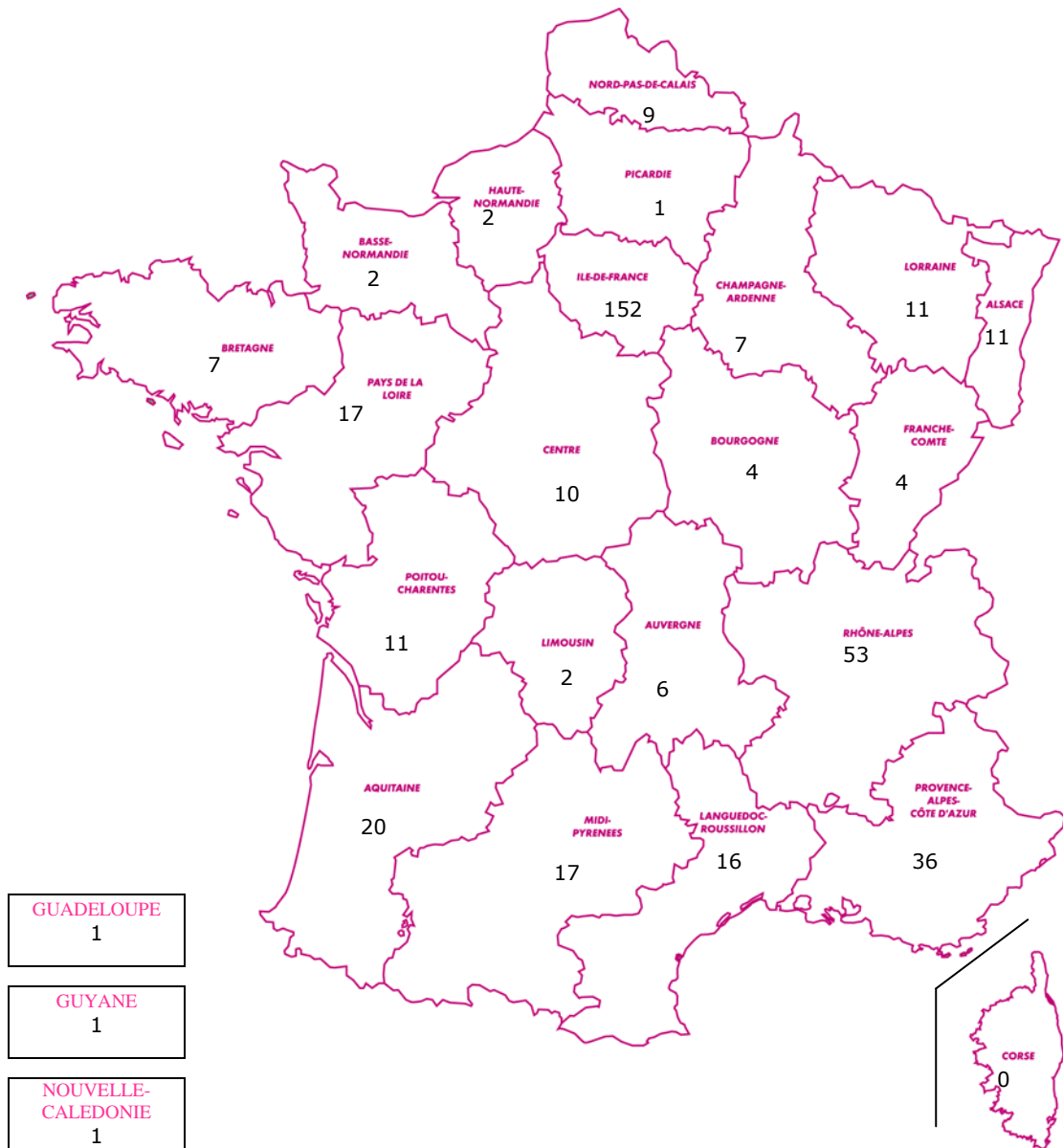
Source : CPNEF-SV / OPMQ-SV - juillet 2014

2ème partie – répartition géographique des organismes et de l'offre

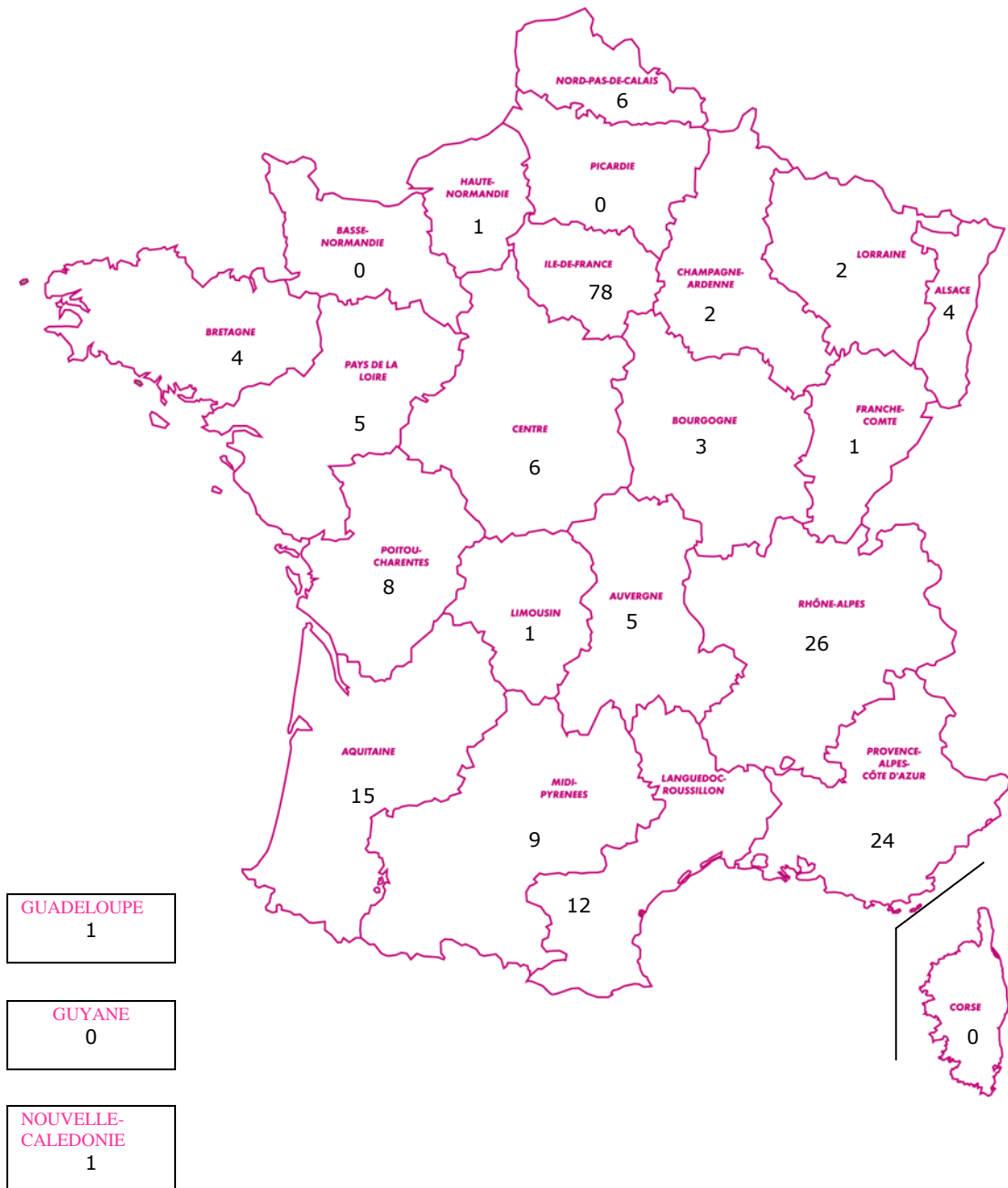
Carte 1 : répartition géographique des organismes de formations



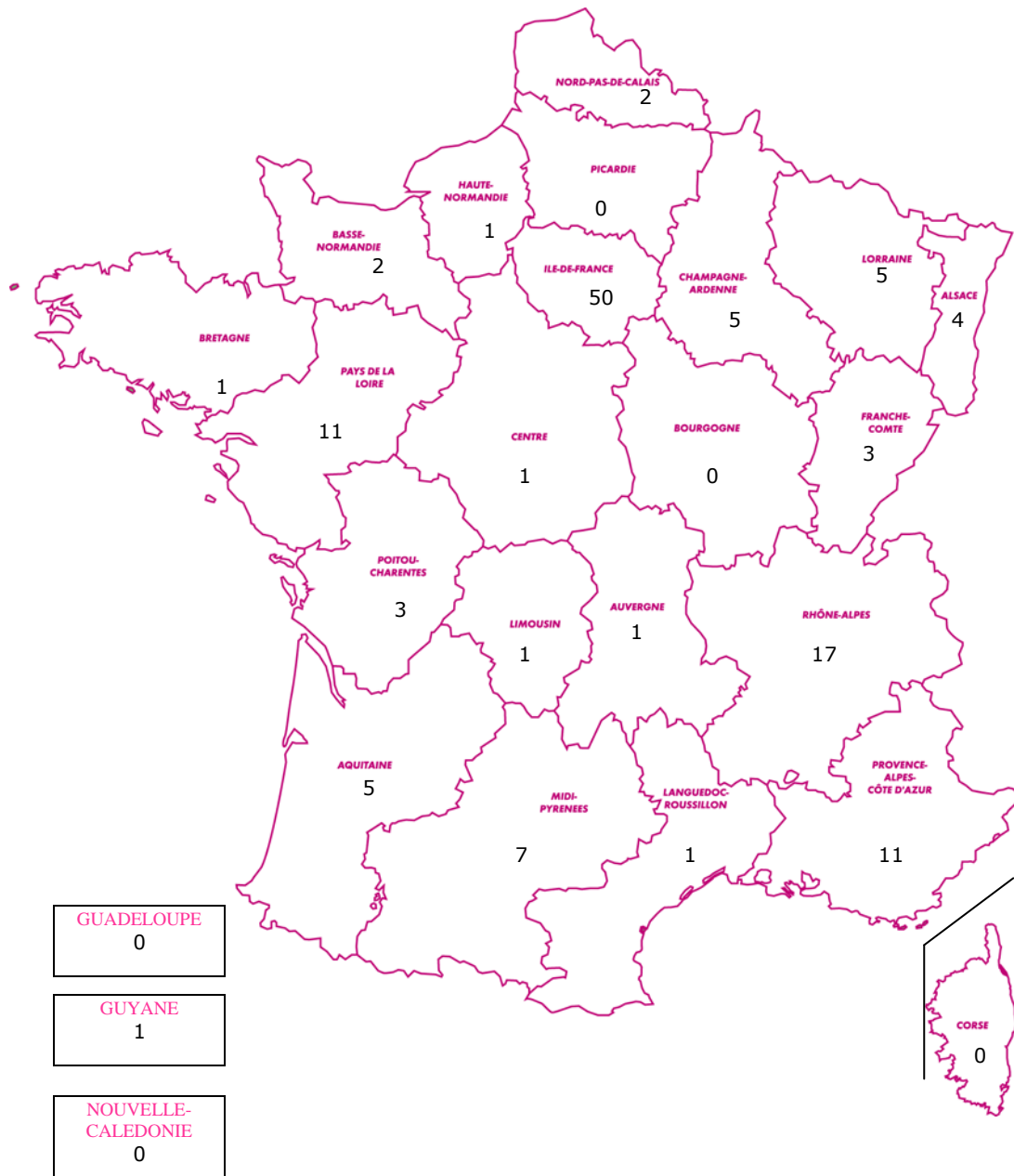
Carte 2 : répartition régionale de l'ensemble des formations



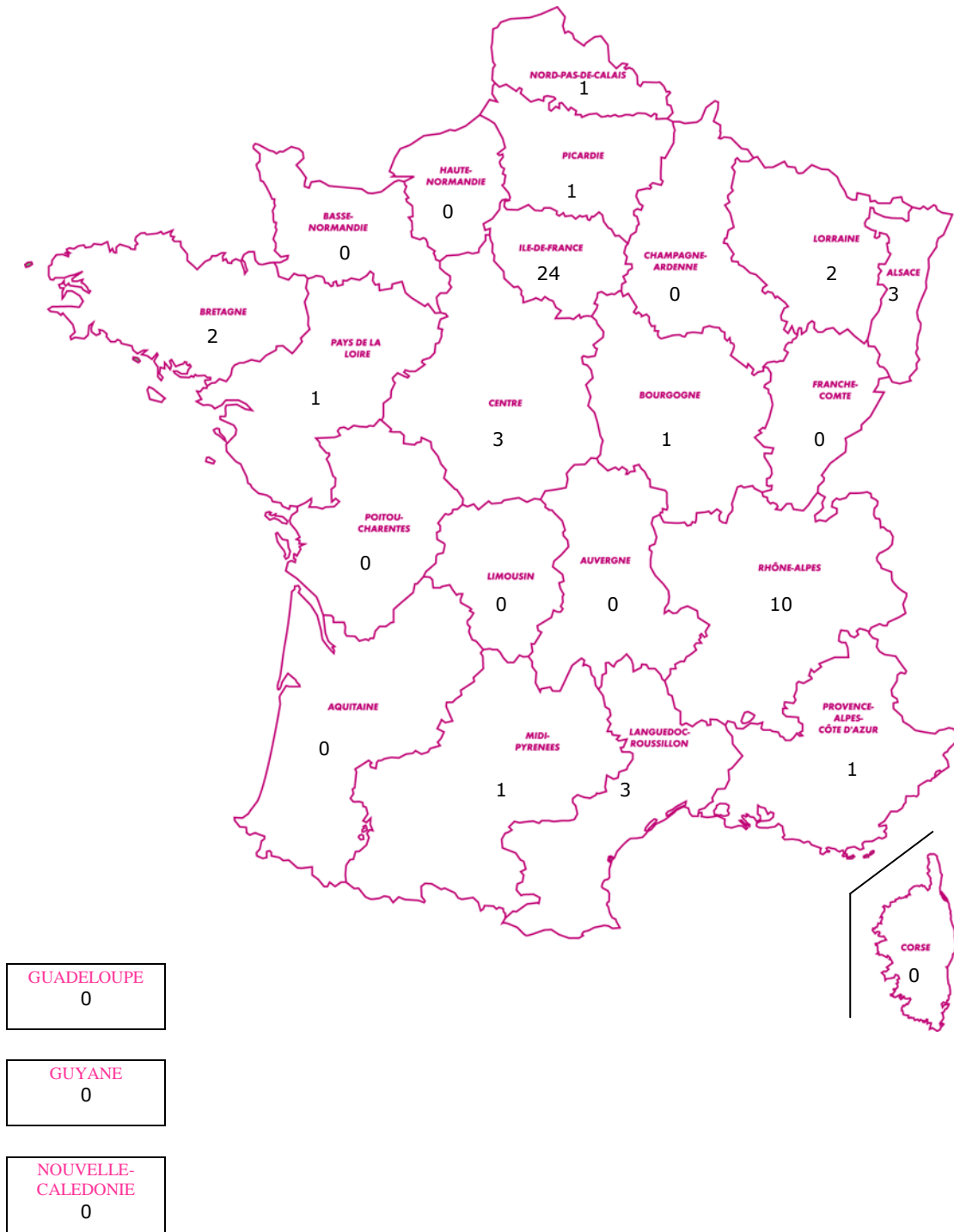
Carte 3 : répartition régionale des formations artistiques



Carte 4 : répartition régionale des formations techniques



Carte 5 : répartition régionale des formations administratives



ANNEXE 1 : liste des principales certifications

	Libellé ou objet	Niveau
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle	V
BT	Brevet de technicien	IV
BMA	Brevet des métiers d'art	IV
BJEPS	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	IV
BATC	Brevet artistique des techniques du cirque	IV
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	III
BTS	Brevet de technicien supérieur	III
DE	Diplôme d'Etat	III
DMA	Diplôme des métiers d'art	III
DU	Diplôme d'université	de III à I
Licence professionnelle	Diplôme national délivré par les universités au nom du ministère chargé de l'enseignement supérieur	II
CA	Certificat d'aptitude	II
DNSP	Diplôme national supérieur professionnel	II
Master	Diplôme national délivré par le ministère de l'enseignement supérieur	I
Master professionnel	Diplôme national délivré par les universités au nom du ministère chargé de l'enseignement supérieur	I
Mastère spécialisé	Formation spécialisée complémentaire labellisé par la conférence des grandes écoles	I
Titre professionnel	Titre à finalité professionnelle, délivré par un organisme privé ou public, inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)	de V à I
CQP	Certificat de qualification professionnelle	/

ANNEXE 2 : les formations certifiantes préparant aux métiers du spectacle vivant selon leur niveau de qualification

Liste indicative non exhaustive

Niveau de qualification *	Formations artistiques	Formations techniques	Formations administratives
I	<ul style="list-style-type: none"> - Concepteur (metteur en scène, dramaturge, chef d'orchestre, chorégraphe, metteur en piste,...) - Artiste interprète (danseur, musicien instrumentiste, concertiste, chanteur soliste...) - Notateur chorégraphique <p><i>Ex : Master professionnel...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur technique - Ingénieur du son - Scénographe <p><i>Ex : Master professionnel, diplôme d'ingénieur, titre prof...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur d'entreprises - Concepteur/manager de projets culturels <p><i>Ex : Master, master professionnel, matèrè spécialisé, titre professionnel...</i></p>
II	<ul style="list-style-type: none"> - Artiste interprète (comédien, danseur, musicien, artiste des cœurs, artiste de cirque...) - Professeur <p><i>Ex : DNSP, CA, titres professionnels, licence prof....</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur technique - Régisseur général - Régisseur d'orchestre - Régisseur des chœurs <p><i>Ex : Titre professionnel, licence professionnelle...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur d'entreprises ou de projets culturels - Chef de projets - Chargé de communication, médiation, relations publiques <p><i>Ex : Licence professionnelle, DU, titre professionnel...</i></p>
III	<ul style="list-style-type: none"> - Artiste interprète (comédien, mime, marionnettiste, artiste du cirque...) - Musicien intervenant - Professeur <p><i>Ex :DMA, DU, DE, DEUST ,titre professionnel ...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chef machiniste - Régisseur de plateau - Régisseur lumière - Régisseur son - Décorateur - Costumier - Maquilleur <p><i>Ex : DMA, titre professionnel...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chargé de production - Régisseur de production <p><i>Ex : Titre professionnel...</i></p>
IV	<ul style="list-style-type: none"> - Artiste interprète (danseur, musicien...) - Animateur scénique, musical, des arts du cirque... <p><i>Ex : BATC, BPJEPS, titre professionnel...</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Machiniste constructeur - Technicien plateau - Technicien lumière, éclairagiste - Technicien son, sonorisateur - Technicien vidéo - Peintre en décor - Habilleur - Maquilleur - Perruquier posticheur <p><i>Ex : DTM, BMA, DTMS, BT, Bac pro, titre professionnel...</i></p>	/
V	/	<ul style="list-style-type: none"> - Accessoiriste - Cordiste <p><i>Ex : CAP, titre professionnel...</i></p>	/

* Rappel : les formations certifiantes (diplômes et titres professionnels) se voient attribuer un niveau au moment de l'enregistrement dans le RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Le niveau de certification est déterminé en fonction de la qualification professionnelle visée c'est-à-dire en fonction des capacités requises, des connaissances théoriques et savoir-faire pratiques, des responsabilités et autonomie... Le niveau ne renvoie donc pas à la durée des études.



L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant est piloté par la CPNEF-SV.



L'Afdas assure son fonctionnement.

CPNEF-SV et Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

48, rue Saint-Honoré – 75001 Paris

info@cpnefsv.org www.cpnefsv.org